

# CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2026

Du 1<sup>er</sup> janvier au 12 juin 2026

⚠ Changements au 15 juin



## EMBALLAGES RECYCLABLES

Collect toutes les semaines

Présentez vos sacs, lorsqu'ils sont pleins,  
➤ la veille à partir de 19h ➤ à proximité du passage du camion.

### Lundi

Allain  
Bagneux  
Barisey-au-Plain  
Battigny  
Bulligny  
Crépey  
Dolcourt  
Favières  
Gélaucourt  
Germinal  
Mont-l'Etroit  
Saulxerotte  
Saulxures-lès-Vannes  
Selaincourt  
Thuilley-aux-Groseilles

### Mardi

Allamps  
Housselmont  
Barisey-la-Côte  
GibeauMeix  
Uruffe  
Vannes-le-Châtel

### Mercredi

Aboncourt  
Beuvezin  
Courcelles  
Fécocourt  
Gémontville  
Grimonviller  
Pulney  
Tramont-Emy  
Tramont-Lassus  
Tramont-St-André  
Vandeléville  
Vicherey

### Vendredi \*

Blénod-lès-Toul  
Colombey-les-Belles  
Crézilles  
Mont-le-Vignoble  
Moutrot  
Ochey

**Pas de rattrapage de collecte les jours fériés**  
**\*Sauf le 1<sup>er</sup> mai > collecte le lundi 4 mai**

➤ Récupérez vos sacs éco-tri auprès de la mairie de votre commune.

➤ Les cartons de livraison, d'électroménager ou de mobilier, volumineux (taille supérieure à une boîte à chaussures) sont à déposer en déchetterie.



## ORDURES MÉNAGÈRES

Collect toutes les 2 semaines

- Présentez vos bacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h.
- Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir.

### Mardi

Bulligny  
Crézilles  
Moutrot  
Ochey

13 et 27 janvier  
10 et 24 février  
10 et 24 mars  
7 et 21 avril  
5 et 19 mai  
2 juin

### Mercredi

Bagneux  
Barisey-au-Plain  
Barisey-la-Côte  
GibeauMeix  
Uruffe

14 et 28 janvier  
11 et 25 février  
11 et 25 mars  
8 et 22 avril  
6 et 20 mai  
3 juin

### Jeudi

Aboncourt, Battigny, Beuvezin,  
Courcelles, Dolcourt, Favières, Fécocourt,  
Gélaucourt, Gémontville, Grimonviller,  
Pulney, Saulxerotte, Selaincourt,  
Tramont-Emy, Tramont-Lassus,  
Tramont-St-André, Vandeléville, Vicherey

1<sup>er</sup>\*, 15 et 29 janvier  
12 et 26 février  
12 et 26 mars  
9 et 23 avril  
7 et 21 mai  
4 juin

### Mardi

Blénod-lès-Toul  
Mont-le-Vignoble

6 et 20 janvier  
3 et 17 février  
3, 17 et 31 mars  
14 et 28 avril  
12 et 26 mai  
9 juin

### Mercredi

Allamps  
Housselmont  
Mont-l'Etroit  
Saulxures-lès-Vannes  
Vannes-le-châtel

7 et 21 janvier  
4 et 18 février  
4 et 18 mars  
1, 15 et 29 avril  
13 et 27 mai  
10 juin

### Jeudi

Allain  
Crépey  
Colombey-les-Belles  
Germinal  
Thuilley-aux-Groseilles

8 et 22 janvier  
5 et 19 février  
5 et 19 mars  
2, 16 et 30 avril  
14\* et 28 mai  
11 juin

**\*Pas de collecte les jours fériés > collecte la veille du jour férié**



## POINTS TRI

Le conteneur est plein ? Prévenez nous et dirigez vous vers le point de collecte le plus proche.



### Papier

Tous les papiers se recyclent



### Verre

Tous les emballages en verre se recyclent



### Textile

Tous les vêtements, chaussures et linge de maison se trient, mêmes usés ou abîmés



30 litres liées par fermé

liées par paire

### Où les trouver ?

- Points tri
- Composteurs partagés



## BRAVO POUR VOS EFFORTS !

Avec un taux d'erreurs de 14 % dans les sacs de tri, vous affichez un très bon score, preuve de votre engagement au quotidien.

**Félicitations à toutes et à tous pour cette performance collective !**

Cependant, restons vigilants : ce taux a augmenté par rapport à 2024, avec de plus en plus de déchets qui auraient leur place en déchetterie ou dans les ordures ménagères. L'erreur la plus fréquente concerne l'essuie-main, qui doit être jeté dans la poubelle d'ordures ménagères.

**Ensemble, continuons à progresser. Chaque geste compte !**

## CE QUE VOUS PAYEZ

La **TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est directement prélevée sur votre taxe foncière. Pour les locataires, elle est refacturée par votre propriétaire.

Valeur locative cadastrale de votre logement  $\times$  13,94%



## COMPOSTER C'EST RÉDUIRE SES DÉCHETS



1/5

des ordures ménagères incinérées sont compostables.

C'est autant que vous pouvez trier à domicile, sur un site de compostage partagé.

## POURQUOI CE N'EST PAS MOINS CHER ?

### LES RAISONS :

- 👎 L'incinération des **ordures ménagères**.
- 👎 L'enfouissement du **tout-venant** de la déchetterie.
- 👎 Les **déchets mal triés** qui sont incinérés.
- 👎 Nos **modes de consommation**.

*Ces mauvaises pratiques conduisent au versement d'une TGAP (taxe sur les activités polluantes) par la communauté de communes, **cette taxe augmente chaque année**.*

### NOS SOLUTIONS :

- 👍 **Augmenter le tri**, (sac jaune, borne papier, borne verre, bennes en déchetterie) Les déchets recyclables constituent une matière première qui est revendue par la collectivité. Ces recettes allègent vos factures.
- 👍 **Améliorer le tri**, en 2024 le refus représentait 11% du contenu des sacs jaunes, ce chiffre passe à 14% en 2025.
- 👍 **Réduire les déchets** : consommer davantage de produits de seconde main, réduire l'utilisation d'emballages, donner/vendre plutôt que jeter, remplacer les produits jetables par des produits réutilisables.